que de sa main droite l'opérateur maintient ainsi le fer, il examine rapidement, en portant la tête à droite, à gauche, en avant et en arrière, s'il porte bien dans toute l'étendue du bord inférieur de la paroi, s'il n'est pas en contact avec la sole, si les éponges ne sont pas trop longues ou trop courtes, si le fer lui-même n'est pas enfin trop large ou trop étroit; puis, après cet examen rapide, il pose immédiatement le fer sur le sol avec ses tricoises et ses tenailles, et, s'armant de son boutoir, il se hâte d'enlever les portions de corne carbonisées par le contact du fer chaud.

Ce nivellement de la face plantaire du pied est alors d'autant plus facile que la corne échauffée, devenue plus molle, offre moins de résistance à l'action du boutoir, et que les parties les plus saillantes, ayant le plus supporté le contact du fer, sont en quelque sorte marquées à l'instrument de l'opérateur par la couleur plus foncée qu'elles réfléchissent.

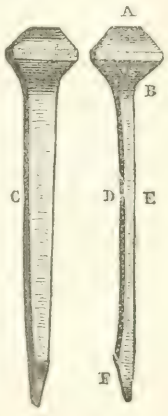
*L'application du fer chaud sous le pied du cheval ne doit être qu'instantanée;* si cette règle n'était pas si souvent oubliée, on ne verrait pas tant d'accidens survenir à la suite de la ferrure. Beaucoup d'ouvriers trouvent, en effet, moins fatigant d'opérer à l'aide d'un fer incandescent la combustion de tout l'excédant de la corne qu'ils devraient abattre à l'aide du boutoir : ils se rendent aussi par là moins pénible le maniement de leur instrument dans une corne ramollie par l'action du feu; mais il résulte de cette pratique vicieuse que la corne, rapidement desséchée, devient facilement conductrice du calorique qui pénètre jusqu'aux tissus vivans, agit sur eux à la manière d'un violent irritant, et y détermine de graves inflammations. Ajoutons comme conséquence nécessaire de cette pratique funeste, le desséchement de l'enveloppe cornée qui, en se resserrant, comprime les parties vivantes et les rend douloureuses.

Nous ne saurions donc trop recommander aux maréchaux d'appliquer le fer sous le sabot avec la plus grande rapidité possible, et de l'appliquer peu chaud. Il est à regretter que la longueur de temps nécessitée par l'application plus rationnelle du fer à froid oblige de renoncer à cette dernière méthode. Toutefois, c'est la seule à employer, lorsque les pieds sont sensibles et délicats, si l'on ne veut courir les chances d'estropier les animaux.

Lorsqu'à la suite de l'examen du fer sous le pied on a pu reconnaître qu'il se trouvait dans toutes les conditions nécessaires pour être définitivement adapté, on le trempe alors dans l'eau pour le refroidir, puis, à l'aide d'un poinçon, on le *débouche*, c'est-à-dire qu'on désobstrue les contre-perçures que le martellement de l'ajusture avait bouchées. Cette opération doit être pratiquée, soit sur les mors d'un étau entr'ouvert, soit sur un billot de bois, en ayant l'utile précaution de ne pas *fausser* l'ajusture par des coups mal dirigés. Enfin une dernière préparation que l'on fait subir ordinairement au fer avant de l'adapter, mais qui est purement de luxe, consiste à polir avec une lime la rive externe qui doit garnir un peu le sabot, le pinçon qui se replie sur la paroi, et enfin les extrémités des éponges qui sont aussi apparentes. Reste maintenant à fixer définitivement le fer sous le sabot.

Les clous qui servent à cet usage sont dits *clous à ferrer*. On les distingue en *grands*, *moyens* et *petits*, que l'on emploie suivant les dimensions des pieds, et dans le même pied, suivant la position des étampures, en pinces, mamelles, quartiers ou talons. En général, la grosseur des clous qu'on emploie varie suivant la profondeur des étampures qui varie elle-même suivant l'épaisseur du fer. Plus l'étampure est profonde, plus le fer est épais et conséquemment pesant, et plus gros doivent être les clous destinés à le maintenir. Les petits clous sont représentés de grandeur naturelle (*fig.* 213 et 214).

Fig. 214 et 213.




On distingue dans un clou à ferrer la *tête* A, le *collet* B et la *lame* ou *tige* C. On y reconnaît en outre deux parties distinctes, le *droit* E et l'*inverse* D du clou. Cette distinction doit être notée, parce que c'est d'après elle que l'on se guide pour donner au clou ce qu'on appelle de l'*affilure*. Le droit du clou est la partie polie de la lame qui posait sur l'enclume lorsque le cloutier la forgeait; l'inverse est celle qui se trouve un peu marquée de l'empreinte du marteau dont elle supportait les coups. C'est toujours l'inverse du clou qui se trouve du côté des parties vives, parce que c'est de ce côté de la lame que l'on ménage l'*affilure*. On entend par ce dernier mot la préparation que le maréchal fait subir au clou pour le rendre propre à pénétrer dans la corne sans fléchir. Les clous à ferrer, tels qu'ils sortent de la main du cloutier, ne pourraient vaincre la résistance du sabot; pour rendre leur pointe plus pénétrante et leur tige moins flexible, les maréchaux ont soin de les roidir à l'aide du brochoir sur une petite enclume qu'ils nomment *affiloir;* puis, lorsqu'ils ont roidi la lame, ils donnent à la pointe une forme telle que du côté de l'inverse sa face fait continuité avec celle de la tige, tandis que du côté du droit le clou se trouve taillé en talus F jusqu'à sa pointe. C'est dans cette forme particulière de la pointe du clou que consiste principalement l'*affilure*. Elle a pour immense avantage d'éloigner le clou des parties vives lorsqu'il pénètre le sabot, et de le diriger vers le dehors.

Les clous étant affilés, le maréchal fait lever le pied, et, avant d'y placer le fer, il arrondit à l'aide de la râpe le bord inférieur de la paroi, afin de lui donner plus de régularité, et surtout de le rendre moins susceptible d'éclater; puis après il pose le fer sous le pied. C'est lorsqu'il est arrivé à cette partie du manuel de la ferrure, que l'opérateur doit surtout se tenir à l'observation des règles; car la gêne des pieds et les claudications qui en sont le